

**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

**AIRES PROTÉGÉES : LE CREAT DONNE SON APPUI AU PROJET DE PARC NATIONAL  
D'OPÉMICAN ET PLAIDE POUR UNE AUGMENTATION  
SUBSTANTIELLE DES SUPERFICIES PROTÉGÉES**

**Rouyn-Noranda, le 4 mai 2012** - Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) presse le gouvernement du Québec d'augmenter la superficie en aires protégées en région.

En 2011, le gouvernement a adopté des orientations stratégiques pour permettre d'atteindre l'objectif de porter le réseau d'aires protégées à 12 % de la superficie du territoire québécois en 2015. La moyenne mondiale est déjà à 13,5 % et tend vers le 17 % d'ici 2020. En Abitibi-Témiscamingue, à peine 6 % du territoire est en aires protégées.

« Notre organisme considère comme primordial la bonification du réseau actuel d'aires protégées. Actuellement, plusieurs projets d'aires protégées en région sont sur la glace. Soit qu'ils sont en attente d'un statut permanent de protection, soit qu'ils sont en attente d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Ce n'est pas normal qu'un projet minier comme Canadian Malartic passe à travers le processus du BAPE en moins de cinq mois alors que les projets d'aires protégées doivent attendre plus de cinq ans » explique M<sup>me</sup> Jacinthe Châteauvert, présidente du CREAT.

**Appui au projet de parc national d'Opémican**

Dans cette optique, le CREAT suit avec intérêt le projet de parc national d'Opémican qui permettrait de conserver et de mettre en valeur un territoire présentant de très grandes qualités esthétiques et des caractéristiques floristiques, fauniques et de biodiversité indéniables.

« Au moment où la région cherche à relever le pourcentage de ses superficies protégées, la création d'un parc national constitue une opportunité à ne pas manquer » conclut, M<sup>me</sup> Jacinthe Châteauvert.

Le CREAT appuie entièrement les démarches visant la création du parc national d'Opémican et considère ce projet comme étant l'un des plus importants ayant pris naissance au cours des dernières décennies en regard de la protection et de la conservation du patrimoine naturel du Témiscamingue.

- 30 -

Source : Jacinthe Châteauvert  
Présidente  
819 762-5770  
[www.creat08.ca](http://www.creat08.ca)